

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	14 <sup>ème</sup>
Nom de site	18_JONQUOY_75014	Numéro	75114_005_02
Adresse du site	18, rue Jonquoy	Hauteur	R + 7 (22,67 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Version précédente validée à la CCTM du 12/05/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/05/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	11/06/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 50°, 170° et 270°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (22,87 m)
Estimation	3G/4G/5G : 50° < 2V/m ; 170° < 3V/m ; 270° < 3V/m 5G : 50° < 3V/m ; 170° < 2V/m ; 270° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA) 5G	26,30 m azimuts 50° et 270° : 24,50 m azimut 170° pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenues de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

#### Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

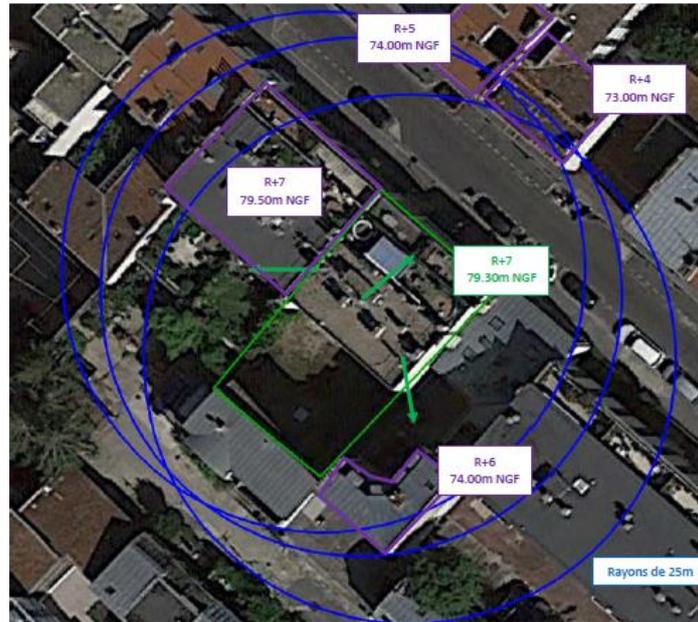
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE PRIMAIRE PIERRE LAROUSSE	28 RUE PIERRE LAROUSSE 75014 PARIS	R+3	OUI	55m	7,3%, soit 3 V/m
ECOLE MATERNELLE JACQUIER	23 RUE JACQUIER 75014 PARIS	R+1	NON	95m	2%, soit 0,8 V/m
ABC PUERICULTURE CRECHE	23 RUE JONQUOY 75014 PARIS	R+2	NON	28m	1%, soit 0,4 V/m

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE PRIMAIRE PIERRE LAROUSSE	28 RUE PIERRE LAROUSSE 75014 PARIS	R+3	NON	55m	1,2V/m, soit 1,2%
ECOLE MATERNELLE JACQUIER	23 RUE JACQUIER 75014 PARIS	R+1	NON	95m	<1V/m, soit 0,5%
ABC PUERICULTURE CRECHE	23 RUE JONQUOY 75014 PARIS	R+2	NON	28m	<1V/m, soit 0,2%

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

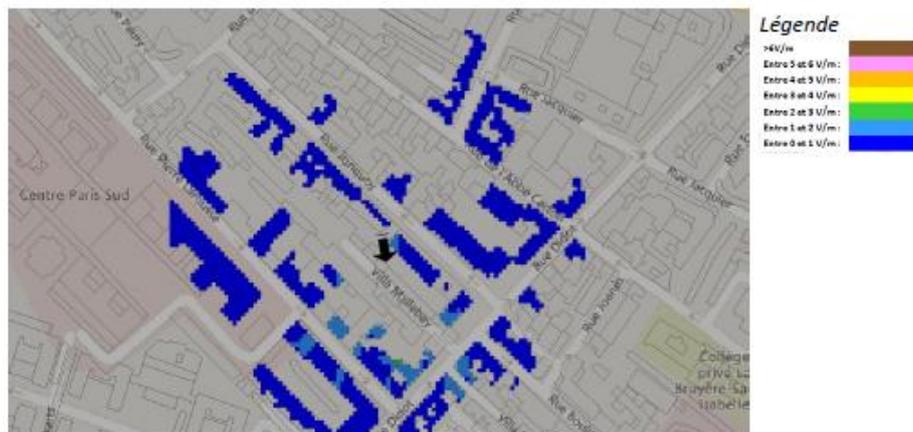


## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

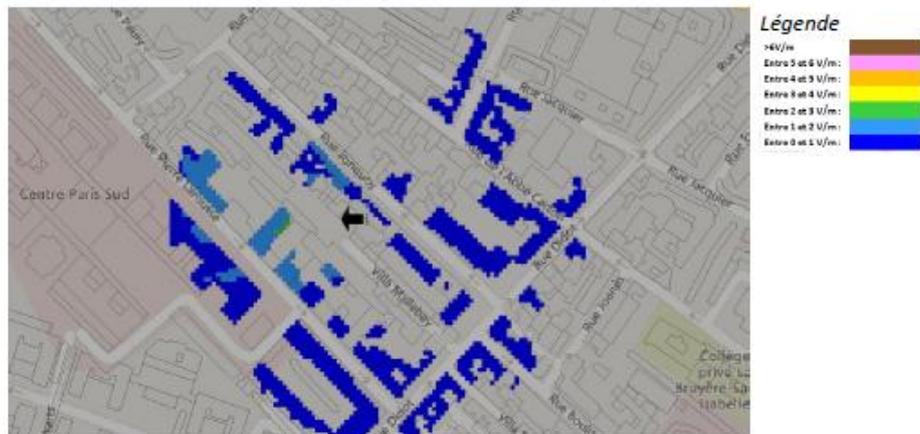
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut  $50^\circ$ , le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut  $170^\circ$ , le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

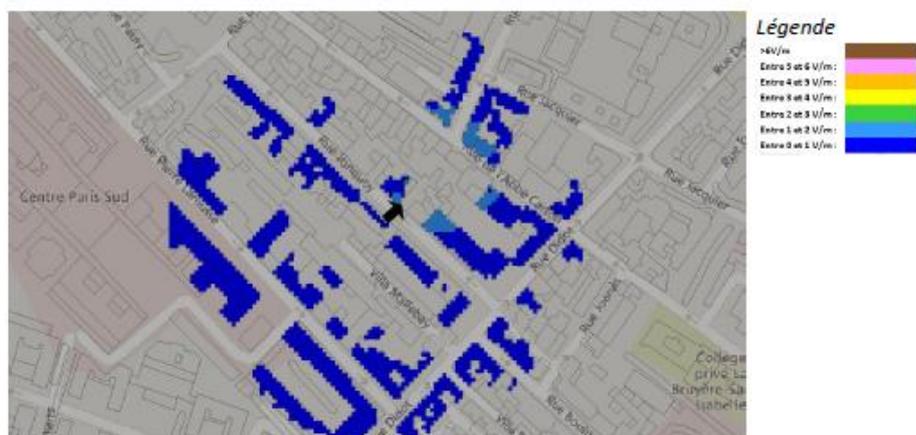


	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

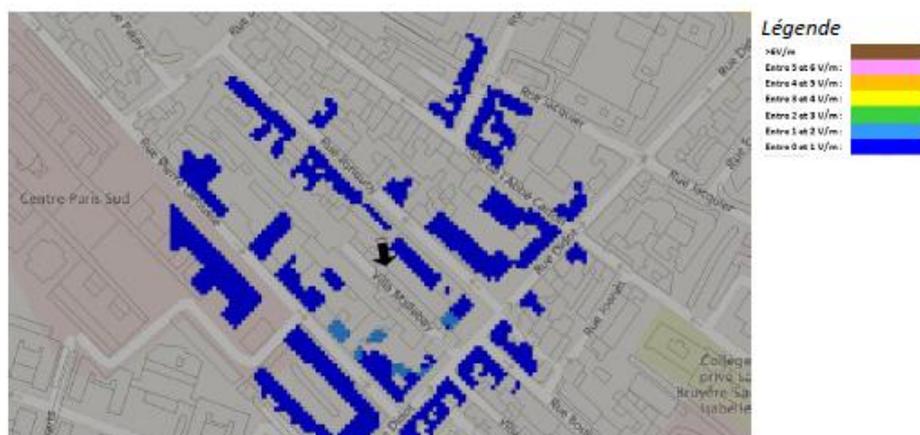
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

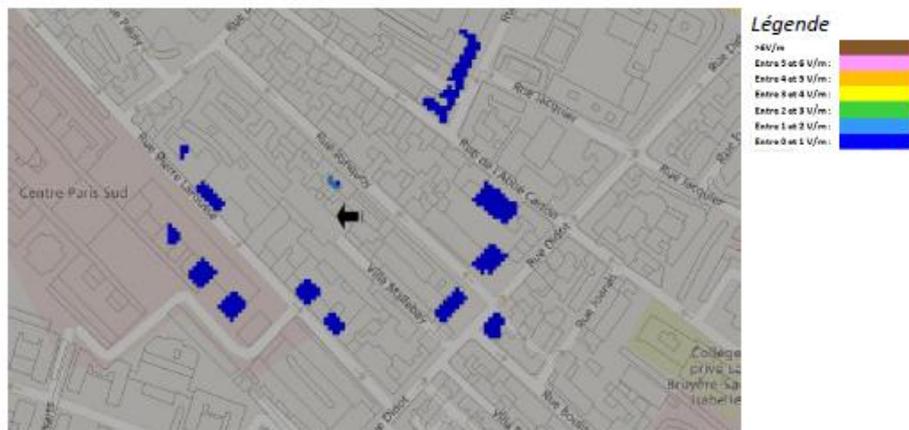
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

### Etat du projet :



*L'installation n'est pas visible depuis ce point de vue*

## Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 170°



Azimut 270°

